

Envoyé en préfecture le 21/09/2023


Reçu en préfecture le 21/09/2023

Publié le

ID : 035-213500994-20230911-DCM_11092023_03-DE

Bordereau de signature

DCM_11092023_03

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	19/09/2023	Action : Visa
Jacky Lechable, Maire	20/09/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>JACKY LECHABLE</u> (MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	21/09/2023	Action : Fin de circuit

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

République Française**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron****Conseil municipal****Séance du lundi 11 septembre 2023****Extrait du registre des délibérations**

Le lundi 11 septembre deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 5 septembre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN Jean-Marc DESHOMMES, Goulven DONNIOU, Michel MERCIER, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS.

Absents(tes) excusée(s) : Sandrine BOUCARD (pouvoir à Goulven DONNIOU) Laurent CLISSON (pouvoir à Sunita LE ROUX), Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Isabelle LHOMME (pouvoir à Géraldine HARNOIS-MARTIN)

Madame Catherine GUIBERT est élue secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-11/09-03 Marchés publics/ Requalification de la cour maternelle et annexe école Jean de La Fontaine/ Attribution des marchés après négociation et mise au point des offres

Pour rappel, une consultation en procédure adaptée a été lancée le 21 avril 2023 pour les travaux de « Requalification de la cour maternelle et annexe de l'école Jean de La Fontaine ». La Maitrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet Clémence NICOLAÏ.

Le projet consiste en l'aménagement paysager de la cour maternelle et de son annexe, avec notamment :

- l'abattage d'arbustes, la dépose de mobilier et la démolition de sols et murs.
- du terrassement, la fourniture et pose de revêtements minéraux, de bordures
- la fourniture et pose de caniveaux, tampons et conduites d'eau pluviale
- la pose de mobiliers et jeux pour les enfants
- la plantation d'un parc

Cette consultation est décomposée en 2 lots :

Lot 1 : Aménagements

Lot 2 : Plantation

L'estimation du cout des travaux par le maitre d'œuvre, au regard de l'avant-projet définitif était évaluée à 138 537,94 € HT (école maternelle) et 52 408,44€ HT (annexe).

A l'ouverture des plis, il s'est avéré qu'aucune offre n'avait été déposée pour le lot n°1 « Aménagements » et seulement deux pour le lot n° 2 « Plantation ».

Après avis de la commission MAPA, le Conseil municipal lors de sa séance du 5 juin 2023 avait :

- ✓ *Déclaré le lot n°1 « Aménagements » infructueux car aucune offre n'a été remise.*

- ✓ *Autorisé Monsieur le Maire à relancer une consultation pour le lot n°1 « Aménagements ».*
- ✓ *Décidé de sursoir l'attribution du lot n°2 « Plantation » afin de questionner notamment l'entreprise LEROY PAYSAGE sur certains points de son offre qui restent à justifier.*

Lot n°1 « Aménagements »

Une nouvelle consultation a été lancée le 21 juin dernier, avec une remise des offres au plus tard le 19 juillet.

Une seule offre a été déposée, celle de l'entreprise BARTHELEMY dont le montant 159 777,50 € HT dépassait de +13.94% l'estimation du maître d'œuvre de 140 224 ,95 €HT (+ 19 552.55 € HT).

L'entreprise a été invitée à présenter une meilleure offre avant le jeudi 7 septembre à 12 heures.

Après négociation, la nouvelle offre est d'un montant de 143 412.50 € HT soit une différence de -16 365.00 € HT.

L'entreprise propose également les options suivantes :

Option 1	Démolition de tous les sols minéraux sous la verrière	700.00 € HT
Option 2	Sol souple sous la verrière	5 842.50 € HT
Option 3	Peinture des clôtures, portillon et portail acier existants	6 750.00 € HT
Option 4	Fourniture et installation d'une toile d'ombrage carré sur poteaux acacia	2 750.00 € HT
Option 5	Habillage châtaignier des cuves de récupération d'EP	1 350.00 € HT

Lot n°2 : « Plantations »

L'entreprise IDVERDE a confirmé son offre de prix présentée lors de la séance du conseil du 5 juin dernier soit un montant de 42 234.89 € HT.

L'entreprise LEROY-PAYSAGE a confirmé l'analyse et la lecture des différents points techniques présenté dans l'offre initiale pour un montant de 36 975.95 € HT.

Analyse des offres du lot n°2 :

	ID VERDE	LEROY PAYSAGE
Note prix/40	25.78	40
Note technique/60	55	54
TOTAL	80.78	94
Classement	2	1

La Commission MAPA s'est réunie préalablement au Conseil le lundi 11 septembre à 19h00 afin d'étudier les offres sur ces deux lots.

Elle propose concernant le lot n°1 « Aménagements », de retenir l'entreprise BARTHELEMY en retenant également les options n° 1, 4 et 5 soit un montant total de 148 212 .50 € HT (soit 177 855.00 € TTC).

Elle propose de retenir pour le lot n° 2 « Plantations » l'entreprise LEROY PAYSAGE pour un montant de 36 975.95 € HT.

- Vu l'analyse des offres effectuée par le Cabinet Clémence NICOLAÏ
- Vu l'avis de la Commission MAPA

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Décide** de suivre l'avis de la Commission MAPA en retenant les entreprises suivantes :
 - Lot n°1 « Aménagements » : Entreprise BARTHELEMY pour un montant de 148 212.50 € HT (soit 177 855.00 € TTC) comprenant les options n°1, n°4 et n°5
 - Lot n° 2 « Plantations » : Entreprise LEROY PAYSAGE pour un montant de 36 975.95 e HT soit 44 371.14 € TTC

- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE